

Chers parents,
Nous vous proposons de découvrir cette année une adaptation chorégraphique de *L'Homme qui plantait des arbres* de Jean Giono.

I. SPECTACLE

Le spectacle annuel aura lieu :

Vendredi 28 juin 2019 20 h 30 Salle Coppélia à La Flèche	Samedi 29 juin 2019 à 20 h 30 Salle Coppélia à La Flèche	Dimanche 30 juin 2019 à 16 h 30 Salle Coppélia à La Flèche
---	---	---

1. **Les élèves devront se présenter au théâtre une heure avant le spectacle**, coiffés et maquillés (chignon obligatoire pour les danseuses de danse classique, montres, bijoux et chewing-gum ! ... interdits sur scène). La direction et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol d'objets de valeur dans les loges.
2. Nous recherchons **des mamans pour encadrer bénévolement des groupes d'enfants** pendant les représentations. Par exemple, si votre enfant danse le samedi, nous vous proposons une **place gratuite** pour le samedi ; en échange, nous vous demandons d'encadrer un groupe d'enfants le vendredi... et inversement !
3. Nous recherchons **des papas pour la mise en place des décors et pour la sécurité** aux répétitions et lors des représentations.
4. Les **photos au flash** sont interdites pendant le spectacle. Une **vidéo** de l'intégralité du spectacle sera disponible à la rentrée de septembre (commandes à passer le jour de la remise des costumes). Nous ne pouvons autoriser que l'enregistrement, sur batteries autonomes, de courtes séquences vidéo destinées à des fins strictement familiales.

II. RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES

1. **La participation des élèves est obligatoire aux répétitions générales** (en costumes). Celles-ci auront lieu aux dates et heures mentionnées dans un tableau distribué ultérieurement.
2. A la demande de la direction et conformément au règlement intérieur du théâtre, **le public ne sera pas admis dans la salle pendant les répétitions générales**, et ceci afin de garantir les meilleures conditions de travail et de sécurité aux artistes. **Les parents laisseront leurs enfants à l'entrée des artistes où ils seront pris en charge par des surveillants** (l'heure de fin de répétition leur sera alors précisée).
3. Remarque à l'attention des parents des plus jeunes ! Nous vous rappelons qu'il est important de connaître les titres des ballets de votre enfant afin de pouvoir, le jour de la répétition, vous préciser un créneau horaire pour venir le chercher. Pour cela, nous afficherons (dans les studios et sur le site internet) un tableau récapitulant la correspondance entre les cours et les ballets.

III. RÉSERVATIONS DES PLACES POUR LE SPECTACLE

1. Les réservations auront lieu aux adresses suivantes (des plans d'accès sont disponibles sur notre site internet) :

- **Espace Danse à La Flèche**
Samedi 15 juin de 10 h 00 à 12 h 00
Lundi 17 juin de 19 h 00 à 20 h 00
Samedi 22 juin de 10 h 00 à 12 h 00
- **Espace culturel La Castélorienne à Château-du-Loir**
Samedi 15 juin de 14 h 00 à 15 h 30
- **Centre culturel René d'Anjou à Baugé**
Samedi 15 juin de 16 h 30 à 17 h 30
- **Salle Coppélia à La Flèche**
Mercredi 26 juin de 17 h 30 à 18 h 30

2. Nous ne pouvons pas assurer de réservations pendant les cours de danse. Vous avez la possibilité de **réserver les places par courrier** adressé à Madame Le Fort, avec enveloppe timbrée pour le retour. Toutefois, ces réservations par courrier ne sont pas

prioritaires et ne seront prises en compte qu'à l'issue des permanences assurées le **samedi 15 juin**.

Renseignements : Mme Le Fort 23, rue de la Paix 72200 La Flèche Tél. 06 87 30 45 79

3. Les **places de spectacle** sont en vente au prix de :

	la place de spectacle
Plein tarif	14 €
- de 12 ans	10 €
- de 5 ans	Gratuit sur les genoux des parents
Les billets achetés ne seront ni remboursés ni échangés.	

Notre spectacle étant placé cette année sous le signe de l'écologie, nous avons décidé de reverser 1 € par place vendue pour le reboisement et la reforestation en France.

IV. LOCATION DES COSTUMES

1. Pour une meilleure organisation de la fin de l'année, nous vous demandons de bien vouloir régler la **location des costumes** et la **caution** avant le lundi 3 juin par **deux chèques** bancaires différents (encaissement dans la semaine précédant le spectacle).

2. Les costumes sont fournis par l'école de danse (ils doivent être étiquetés au nom de l'élève avec un sparadrap en évitant de le coller sur l'étiquette Choréïa). Une location et une caution sont demandées (le tableau suivant est valable pour 1 élève) :

	1 costume	2 costumes	3 costumes	4 costumes et +
Location pour 1 élève	8 €	14 €	19 €	23 €
Caution unique	50 €			

3. Il n'y a pas de cours après le spectacle. La **restitution des costumes** se fera dans les studios de danse. Nous vous serions reconnaissants de bien les rendre lavés (cycle court, sans trempage, peu de lessive).

- **Espace Danse à La Flèche**
SAUF pour les élèves des grands cours de Solange qui dansent les trois soirs :
lundi 1 juillet de 17 h 30 à 19 h 00
- **Centre culturel René d'Anjou à Baugé :**
mardi 2 juillet de 17 h 30 à 19 h 00
- **Espace Danse à La Flèche**
pour les élèves des grands cours de Solange qui dansent les trois soirs :
mercredi 3 juillet de 18 h 30 à 20 h 00
- **Espace culturel La Castélorienne à Château-du-Loir :**
jeudi 4 juillet de 17 h 30 à 19 h 30

N. B. **En cas de non-restitution des costumes avant le samedi 6 juillet, la caution sera déposée.** Nettoyage, réparations et inventaire doivent être terminés avant la fin juillet. Nous vous remercions par avance !

V. EXPOSITION DE DESSINS

Nous proposons aux enfants de faire un dessin sur le thème de la Nature. Leurs œuvres seront exposées dans le hall de la Salle Coppélia à La Flèche à l'occasion des trois représentations.

- Suggestions de sujets : arbres, forêt, fleurs, ruisseau...
- Ne pas oublier d'indiquer nom, prénom et âge de l'enfant au verso

Retrouvez ces informations sur le site internet www.je-danse.fr

Sentiments dévoués, les professeurs